



SEGRETERIA  
PER L'ECONOMIA

*Il Prefetto*

N. 186272

Du Vatican, le 29 septembre 2023

Excellence,

participant à la sollicitude du ministère apostolique et caritatif du Pape François, vous avez fait parvenir, pour l'année 2022, par l'intermédiaire de la Nonciature Apostolique en France, la somme de 11.429,48 €, recueillie auprès des fidèles du diocèse d'Aire et Dax, au titre du Denier de Saint-Pierre.

Le Saint-Père a apprécié ce geste de communion et de solidarité et vous remercie du fond du cœur. Tout en vous demandant de continuer à prier pour lui, pour l'Église et pour la paix dans le monde, il est heureux de vous accorder, ainsi qu'à tous ceux qui sont confiés à vos soins pastoraux, la Bénédiction apostolique, gage de la joie du Seigneur Jésus.

Je vous informe que l'offrande figurera dans le Rapport *Denier et Fonds "Canon 1271"*, pour l'année comptable 2023, que nous vous enverrons par l'intermédiaire de la Conférence Épiscopale avec les données sur la destination des sommes reçues.

Je vous prie de recevoir, Excellence, l'expression de mes sentiments distingués.

Maximino Caballero Ledo

---

À Son Excellence  
Monseigneur Nicolas Jean-Marie SOUCHU  
Évêque d'Aire et Dax  
100 avenue Francis Plante  
F - 40100 DAX